

REPRÉSENTATIVITÉ DE LA CDMT À LA POSTE

Grosse agitation syndicale

Le conflit social qui touche la Poste depuis plusieurs semaines continue de faire des vagues et agite le corps syndical de cette administration publique. A l'origine, un agent, Hervé Pinto, s'est vu contester sa représentativité syndicale par sa direction. D'après Jean-Luc Kozar, le directeur, Hervé Pinto agit en toute illégalité car il n'a pas été élu, et à ce titre la CDMT ne peut être considérée comme représentative du personnel. La CDMT est bien sûr montée au créneau. Mais aujourd'hui, d'autres organisations font de même, et pas pour la même raison. S'ils réagissent, c'est pour contester les propos du

même directeur qui avait souligné que c'est à la demande de ces derniers qu'il a évincé la CDMT de la maison. Ainsi, la CGTM, organisation la plus représentative à la Poste, affirme son «attachement à l'expression de tous les courants syndicaux dans l'ensemble des établissements de la la poste comme dans toutes les entreprises à la Martinique». Et de signaler qu'elle «n'a jamais demandé à quiconque d'évincer aucune organisation syndicale quelle qu'elle soit», avant d'ajouter : «Le droit des travailleurs à choisir leurs représentants est un principe que nul ne peut ignorer».

Dans un autre communiqué, Sud-PTT tient aussi à faire un démenti sur cette déclaration en affirmant «n'avoir jamais demandé que des sanctions soient prises à l'encontre de

militants syndicaux quels qu'ils soient et empêché le travail d'aucune organisation syndicale». Même son de cloche de l'Unsa-Martinique. C.T. ■

► Le soutien d'Olivier Besancenot

Olivier Besancenot, porte parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) mais aussi salarié de la Poste est, on le sait, un habitué de la Martinique. Il a déjà tenu des conférences à Fort-de-France mais ne s'était jamais impliqué dans un conflit social local. Aujourd'hui, c'est chose faite. Dans un communiqué, il a ainsi dénoncé les «pratiques antisyndicales» de la Poste en Martinique, faisant allusion au conflit. La perplexité l'habite devant «l'absence de réaction» du Préfet de Martinique et du Directeur du travail qui, «saisis par la CDMT, restent en effet aussi silencieux que les divers ministres et le Président de la République également alertés sur cet incroyable dossier».

Prises de paroles au centre de tri

Samedi, au centre de tri de La Poste, à Dillon, les employés affiliés à la CDMT sont venus «apporter», selon Roger Lanoix (3^e en partant de la gauche), secrétaire générale de la CDMT, «certaines informations aux différents salariés de la Poste». Au coeur des débats, la suspension de leur collègue Hervé Pinto depuis le 18 décembre dernier. L'organisation syndicale précise qu'elle entend «aller beaucoup plus loin» dans cette affaire. «On a déjà interpellé le Préfet», souligne M. Lanoix, «qui ne répond jamais à nos demandes ! On va interpellé les élus du gouvernement et nous entendons rencontrer la direction générale de La Poste pour que ce dossier puisse avancer». Par ailleurs, selon Félix Catherine, alors «qu'on vient de discuter de la modernisation du dialogue social avec les accords de Bercy, que toutes les centrales syndicales ont signé ces accords, que l'on parle de responsabilité au niveau local, on assiste à des comportements rétrogrades, archaïques.»

L. V. ■

